

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 29 JUILLET 1851.

Nous sommes moins rassurés sur les conséquences du bill en Angleterre. Les catholiques anglais discutent depuis neuf mois sur ce qu'ils devaient et pourraient faire, sans avoir pris aucun parti. Ils comptent exclusivement sur l'Irlande pour les tirer d'embarras; mais nous craignons bien, s'ils ne s'aident pas, que l'assistance du Ciel et celle de l'Irlande ne leur soient données en vain. Les catholiques anglais n'ont formé ni association de résistance, ni même formulé une déclaration de principes, et c'est cependant la cause de leur église qui est en jeu. Si l'Irlande résiste aussi courageusement et aussi unanimement qu'elle promet de le faire, au-sitôt le Parlement déclarera (ainsi qu'il est déjà très-disposé à le faire) que "la loi ne s'étend pas à l'Irlande, ou d'anciens usages restent tolérés." Que deviendra alors l'Angleterre? Il serait temps que les catholiques anglais avisassent à la situation nouvelle dans laquelle le bill de lord John Russell va les placer.

Chambre des Communes.—Séance du 1er juillet.—Le marquis de Blandford demande qu'une humble adresse soit présentée à la Reine pour qu'elle daigne prendre en considération l'état de détresse spirituelle où se trouvent l'Angleterre et le pays de Galles. Sa Majesté voudrait bien ordonner l'adoption de mesures pour venir plus efficacement en aide aux besoins spirituels du peuple et pour un développement du système paroissial correspondant à l'accroissement incessant et rapide de la population, à la faiblesse des ressources de l'Eglise anglicane elle-même. Comme moyen de remède au mal existant, l'orateur propose de créer de nouveaux évêques sans fonctions politiques et de bâtir six cents nouvelles églises. Cela nécessitera une dépense de deux millions sterling, qui serait trouvée pour moitié par des souscriptions et dons volontaires, et pour l'autre moitié par la vente d'une grande partie des prestations au bénéfice du lord chancelier. (Applaudissements.) Cette motion est appuyée par lord R. Grosvenor.

M. Hume demande, à titre d'amendement, la production d'un compte de toutes les terres, maisons, mines, dîmes et autres propriétés de toute espèce appartenant à l'Eglise d'Angleterre, à tout évêque, tout corps capitulaire, avec détails sur les propriétés et les banx, etc.

Sir B. Hall: Les évêques de l'Eglise anglicane jouissent de revenus surabondants et disproportionnés avec leurs positions. Les évêques ne devraient pas être autorisés à siéger dans la Chambre des Lords. Le Parlement devrait avoir la haute main sur tous les revenus de l'Eglise, et les répartir de telle manière que pas un évêque n'eût des émoluments supérieurs à ceux du premier ministre, ni aucun curé moins de 200 liv. sterling par an.

M. A. J. Hope dit que ce ne sont pas de nouvelles églises qu'il faut, mais de nouveaux membres du clergé pour le service.

Sir G. Grey: Je ne vois pas ce que l'on obtiendrait de plus à l'aide de cette adresse proposée, que ce qui a déjà été fait par des commissions et des mesures déjà examinées par le Parlement. La vente des prestations est une question si sérieuse qu'elle demande une considération toute particulière.

Le ministre est d'avis que cette question doit être renvoyée par l'adoption de la question préalable. Quant à l'amendement de M. Hume, s'il fallait attendre tous les renseignements qu'il désire, on ne serait pas prêt d'arriver à une solution.

Sir R. H. Inglis: Je ne peux laisser passer sans rejeter les observations de sir B. Hall, qui tendent à jeter de la défaveur sur les dignitaires de l'Eglise anglicane. Je crois qu'il n'est pas en Europe une église qui ait fait plus que l'Eglise anglicane dans l'intérêt des classes moyennes et pauvres.

M. Goulburn prend également la défense des évêques attaqués par sir B. Hall. M. Hume ayant retiré son amendement, sir G. Grey déclare que s'il est bien entendu que l'adoption de la motion du marquis de Blandford n'implique pas fortement l'admission du principe de la vente des prestations, il ne s'opposera pas à l'adoption de la motion. La motion est, en effet, adoptée.

Première Page:—Les sociétés secrètes en Hollande.—ANGLETERRE:—Chambre des Communes: Détails relatifs au bill sur les Titres Ecclésiastiques. Feuilleton:—Les suites d'un Duel. (Suite).

NOUVELLES RELIGIEUSES.

On écrit de Florence au Times: "Le Pape a pourvu à plusieurs évêchés d'Angleterre, conformément à son décret du 29 septembre dernier pour l'établissement de la hiérarchie romaine. Voici les noms des titulaires: 1°. Le rév. Dr. Grant, du Collège anglais, à Rome, Evêque de Southwark; 2°. le rév. Dr. Erington, pour le siège de Plymouth; 3°. le rév. M. Turner, à celui de Salford; 4°. le rév. M. J. Bowne, de Sedgwith-Park, est nommé au siège de Schrewsbury; 5°. le rév. M. Burgess, à Clifton, en remplacement du Dr. Hendon, promu à Nottingham. Ainsi, le Pape n'a pas peur du bill de lord John Russell.

—Il y a peu de jours, M. Duroux, grand-vicaire de monseigneur l'Evêque de Tulle, a reçu entre ses mains l'abjuration d'un jeune ouvrier du Vivarais, qui appartenait au culte protestant.

—On lit dans l'Osservatore romano du 28 juin: "C'est avec plaisir que nous annonçons que Mlle Edmonds, Anglaise, a abjuré, le 16, le protestantisme entre les mains de Mgr. Talbot, et que le 26 le sacrement de confirmation lui a été administré dans l'église de St. Jean-et-Paul par S. E. le cardinal Cagnano de Azevedo."

—Le 2 juillet a eu lieu à Gènes, dans l'église Sainte-Catherine, le baptême solennel, de M. Jean Tarletti, Hongrois, né à Seghedin, âgé de trente et un ans.

—Le Rév. J. R. Shortland, qui a été pendant quelque temps vicaire de Sainte-Marguerite (Leicester), dont le pasteur avait quitté l'Eglise d'Angleterre pour entrer dans l'Eglise de Rome, a annoncé son intention de suivre la même voie et d'abandonner sa cure pour s'adjoindre à la communion romaine. Le Rév. Charles Gutch a accepté la charge de l'Eglise du Sauveur, récemment célèbre par l'abjuration de ses cinq ecclésiastiques. La nomination appartient de droit au Docteur Pusey et autres administrateurs.

BULLETIN.

La situation.—Polémique déclamatoire.—Le revirement du Toronto Globe et les doctrines de M. George Brown.—Confédération des Provinces Anglo-Américaines.—M. Sherwood et les rapporteurs de la Chambre.—Les discussions parlementaires.—Réformes projetées.—Le bill de la représentation.—M. Watts et M. Boulton.—Prorogation du Parlement.—Dernières nouvelles parlementaires.

Quelques faits récents donnent à la situation politique un intérêt plus qu'ordinaire. La retraite annoncée de M. Baldwin, celle non moins importante pour le Bas-Canada de M. Lafontaine qui, passé la session actuelle des chambres, ne comptera plus parmi les ministres, annoncent des modifications inévitables dans le personnel du cabinet, peut-être aussi dans l'attitude du parti libéral. Ainsi, deux circonstances accidentelles produisent des résultats dont nous n'attendons rien de funeste ou de désavantageux aux intérêts que la majorité parlementaire soutient et protège jusqu'à ce moment en faveur du Bas-Canada. Nous croirions à ce malheur plutôt dans le cas où, selon les espérances de nos pessimistes politiques, la déchéance absolue du cabinet serait amenée par ces circonstances que nous rappelons. Il est impossible de ne pas convenir que les hommes nouveaux par lesquels s'opérerait une rénovation complète du ministère, ou bien adhérents

à la politique équitable et libérale de leurs prédécesseurs, et, en ce cas, achèveraient ce que ceux-ci ont commencé dans des conditions supposées égales; ou se traceraient une ligne de conduite absolument différente, et, dans cette hypothèse, il est aisé de calculer d'avance quelle serait et notre position et ce que nous devrions en attendre.

Les partisans décidés du bouleversement politique ont-ils songé à cela? S'ils y ont pensé, ils n'ont pas tout dit; et leur reste à déclarer quels hommes il nous faut, ce qu'ils doivent faire, quels moyens ils adopteront pour opérer un plus grand bien. Cette utile découverte, il faut l'espérer, ne se fera pas longtemps attendre.

Nous ne parlons ainsi que dans l'idée de quelques déplacements possibles dans une combinaison ministérielle; cependant, les modifications déjà prévues ne possèdent point nécessairement à cette conséquence. Rien ne fait voir l'impossibilité pour le ministère de demeurer politiquement ce qu'il est en comblant le vide des sièges vacants. Nous serons, au reste, prochainement renseignés sur ce point important.

La polémique du parti qui déclame perpétuellement en dehors du possible en faisant un crime aux ministres de ne pas souscrire aux singularités, qu'il imagine, ce parti semble en ce moment, par le peu de rectitude de ses assertions, par le langage dont il se sert, donner en petit la mesure de ce qu'il serait s'il devenait un jour dominant et maître. Ce fait n'échappe pas à l'observation de quiconque aime dans la discussion des droits populaires le ton de décence qu'exige la dignité d'une telle cause.

La presse haut-canadienne retentit encore de la volte-face que vient d'opérer contre le ministère le Toronto Globe, dont le sort, à ce qu'il paraît, est d'ailleurs dans sa politique dès que le parti qu'il a soutenu n'accorde rien à ses favoris. Le Globe est, par une exception dans le journalisme canadien, le seul journal qui domine par ses près tous les autres dans la personne de son rédacteur, M. George Brown, est une haine invétérée contre la croyance catholique. C'est à cette disposition funeste, que nous accusons trop fréquemment la rédaction de son feuille, qu'il fut il y a peu de mois renvoyé par les électeurs du comté de Halimand. Membre de l'Eglise presbytérienne, M. Brown saisit avec empressement la circonstance dans laquelle se produisait le bill contre les titres ecclésiastiques en Angleterre, pour dénoncer à propos de tout contre l'Eglise catholique. Cette croisade du Globe dont le but était de susciter en Canada le ferment des discordes religieux s'accordait peu avec la justice et tendait à léser dans son intérêt le plus cher toute la population catholique du Bas-Canada dont le Globe avouait, d'un autre côté, les intérêts politiques. Cette position anormale de la feuille presbytérienne devait finir par le revirement que nous lui voyons effectuer depuis près de deux semaines.

Le Globe est décidément acquis à l'opposition Chose remarquable, c'est que M. Brown hait aussi cordialement les anglais, parce qu'ils sont anglicans, que les canadiens-français, parce qu'ils sont catholiques. Il n'est pas moins singulier de le voir confondre tout dans sa haine en se proclamant le défenseur des libertés civiles et religieuses. Est-ce un privilège de l'Eglise presbytérienne ou bien un droit que possède M. Brown de proscrire tout ce qui n'est pas elle, au nom de la liberté civile et religieuse? Le Globe n'a aucune explication à donner sur ce point. Un fait est certain: c'est que non seulement l'éditeur du Globe a vu lui échapper la représentation du comté de Halimand, mais à ce petit malheur s'en est joint un autre; celui de la suppression de certains bénéfices en jobs typographiques. Il n'en faut pas davantage pour démontrer invinciblement la nécessité qu'il y a pour le Globe d'abattre l'influence des canadiens-français.—Il y a principalement deux choses que veut le Globe et dont il prescrit aux électeurs d'exiger la réalisation: "l'abolition de tout octroi à des églises favorisées" et "l'emploi des réserves du clergé à des fins d'éducation ou d'utilité générale, par voie de sécularisation."—Il veut d'abord séculariser

dans le Haut-Canada, puis niveler, s'il le peut de cette manière, par toute la province.

Au reste, pour indiquer le nombre de piliers sur lesquels le Globe entend asséoir son édifice politico-religieux, en voici la gradation:

- "Point de réserves!"
"Point de rectories!"
"Point d'allocations sectaires!"
"Point de corporations ecclésiastiques!"
"Point d'écoles sectaires!"
"Point de distinctions ecclésiastiques quelconques!"

Venu d'entre-mer pour tenter fortune au Canada, M. Brown se croit appelé à réformer bien des choses par un remaniement fond en comble. Pour le moment, ce ne sont là que des menaces du Globe par rapport aux canadiens-français.

Maintenant que le Globe a retiré son appui du cabinet actuel, il n'y a que des conjectures à faire sur le nom de son successeur, car il n'est guère à présumer qu'il n'en ait pas. Un correspondant de Toronto écrivant à la Gazette, désigne l'Excambier comme le remplaçant du Globe en qualité d'organe avoué du gouvernement.

La confédération des provinces est un projet auquel tient encore sérieusement certain parti, et que des journaux renvoient simplement aux calendes grecques. Une feuille anglaise du Haut-Canada avançant dernièrement que cette confédération était désirée "par la grande majorité du peuple du Canada." S'il faut être véritable, avouons qu'il n'en est rien. Disons aussi, pour le même motif, que M. Sherwood a parlé de ce projet dans l'Assemblée législative, il y a bien quelques semaines, et que la Gazette de cette ville en a fait son œuvre colossale. Deux autres députés, à part de M. Sherwood, MM. Merritt et Boulton (de Toronto) ont aussi abordé le sujet, et M. Howe, dans un discours qu'il a prononcé à Québec à l'occasion du chemin de fer projeté entre Halifax et Québec, n'a pas dissimulé son opinion qu'une telle entreprise faciliterait l'union politique des provinces anglaises de l'Amérique du Nord. M. Hinks, en son côté, s'exprimant à cet égard dans l'Assemblée, lorsqu'il fut question de la retraite de M. Baldwin, a assuré toute tentative qui aurait pour effet de porter atteinte à notre constitution actuelle, soit par la rupture de l'Union des deux provinces du Canada, soit au moyen de la réunion de toutes les autres en une seule confédération. Ce plan de confédération paraît être regardé de bon œil dans le Haut-Canada. La presse, en le discutant, s'autorise avec complaisance de l'opinion de lord Durham qui, le premier, le fit valoir dans son rapport sur le Canada. Telle est l'état de l'opinion sur cette grande idée, laquelle la Ligue veut donner un corps, aidée en cela de toute l'influence du Montreal Gazette qui, l'un de ces jours derniers, invitait calmement les canadiens-français à se soumettre avec abandon au sacrifice certain de leur nationalité, pour le succès de l'entreprise.

Un jeune correspondant du Canadien pense bien différemment, puisqu'il croit que cette même nationalité trouverait là appui et sauvegarde. La question est: lequel de ces deux sentiments opposés se trompe? Une querelle de mots a été amenée dans l'Assemblée par un différend survenu entre M. Sherwood et les rapporteurs de la Chambre. Ce rapporteur avait accusé par M. Richards, d'avoir fait à ces derniers une proposition peu honorable en les engageant d'un côté à rapporter complètement les discours de M. Sherwood et de son parti, et de l'autre, à passer légèrement sur ceux de la portion ministérielle de la Chambre, ou même à les omettre tout-à-fait. Le Globe avait imprimé cette accusation contre M. Sherwood. Ce dernier en fit une explication et lut à l'Assemblée une lettre de M. P. May, l'un des rapporteurs, qui, au lieu de justifier M. Sherwood, rapportait que l'effet de cela-ci avait demandé un rapport complet de ses discours et de s'exprimer autant que le rapporteur le voudrait, ou qu'il serait possible, ceux des membres appartenant à cette ministériel" de la Chambre. Le fait étant constant, on ne contesta pas à M. Sherwood le droit qu'il avait indubitablement de se procurer des

rapports aussi étendus qu'il le voulait, pourvu qu'il n'agit pas de sorte à faire supprimer une portion des débats qu'il était de l'intérêt du public de connaître en entier. Cependant, après quelques remarques dans ce sens de la part de M. Hinks, l'affaire en est demeurée là. Cette difficulté était venue des infidélités commises par les rapporteurs relativement aux discours qu'ils amontent. Le Colonel Prince a fait contre eux, à cette occasion, une sortie furibonde. Le Colonist a pris leur défense en disant que les représentants s'abusaient eux-mêmes, s'ils croyaient que c'était pour eux que les rapporteurs travaillaient; qu'ils écrivaient pour les journaux dans l'intérêt de leurs lecteurs et non pour la satisfaction personnelle des députés; que ceux-ci n'ont pas le droit de se créer fortune et popularité aux dépens des journaux qui seuls paient les rapporteurs, et moins encore de prescrire à ces derniers ce qu'ils ont à faire. Ce différend, à ce qu'il paraît, ne sera pas de sitôt terminé.

La présente session législative est, comme les précédentes, caractérisée par des discussions qui, de la part de deux ou trois membres, semblent être calculées pour leur contentement personnel. M. Boulton et MacKenzie ne rendent guère efficaces pour la province les réformes radicales qu'ils proposent et dont plusieurs ont le défaut d'être radicalement impossibles. L'une des dernières propositions de réforme est venue le Sir A. McNab; elle se rattache à la liste civile, exprime que les réductions déjà opérées par le Gouvernement dans l'échelle des appointements des officiers publics, sont insuffisantes, et suggère une investigation minutieuse dans les divers départements administratifs. C'est vendredi soir que le bill sur la représentation a été pris en considération par la chambre, sur une motion faite pour sa seconde lecture. M. LaFontaine, Hinks et Price ont soutenu cette mesure qui a été combattue par M. Papineau, H. J. Boulton, H. Smith et MacKenzie. Les ministres ont déclaré n'avoir aucune objection à l'amendement du bill dans quelque une de ses parties, en comité. La Motion parle de l'espoir que l'on entretient en faveur de l'adoption de cette mesure par une majorité des deux tiers de la Chambre.

Il s'est passé dans les couloirs du parlement une scène d'assaut et de batterie entre le représentant Watts et le représentant Boulton, le premier ayant voulu venger par une voie de fait sur le second l'offense dont celui-ci s'était rendu coupable envers M. Watts on lui attribuant comme un mauvais procédé le simple fait d'avoir retiré du greffier de l'Assemblée une somme pour frais de transport et indemnité de son assistance à la Chambre. Cette affaire a été la matière d'une interpellation adressée à M. Watts qui a fait application quant au mode qu'il avait cru devoir choisir pour se faire à lui-même justice, et s'est excusé, par rapport au fond, d'une manière à s'épargner la répression, et non point à pallier ce qu'a de scandaleux un pareil incident au sein d'une législature.

Il est question de proroger le Parlement le 10 du mois prochain. En ce cas, il est probable que beaucoup de mesures seront empêchées, et que d'autres resteront en chemin.

Les derniers rapports parlementaires ne nous ont rien d'important, et nous ne savons rien encore du jour auquel les débats sur le bill de la représentation viendront à leur tour.

Parlement Provincial.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

(Rapports Télégraphiques.)

Toronto, 23 juillet.

Hier soir, après l'expédition du rapport télégraphique, le bill pour saisir les effets des débiteurs qui quittent la province a été lu pour la troisième fois.

M. Watts attirait l'attention de la chambre sur des remarques faites récemment par M. H. J. Boulton, qui avait dit qu'il était venu les trois jours, avait reçu vingt huit louis, dont vingt cinq et demi pour les dépenses du voyage et le reste pour trois jours d'indemnité. Il s'en suivit des récriminations personnelles très-amères.

fini pour moi! La mort m'apparut belle alors et parsemée de guirlandes et de fleurs. Jamais le suicide ne s'était montré à mes yeux sous des traits plus flatteurs... Puisque la vie m'est devenue intolérable, m'écriai-je, pourquoi hésiter à la rejeter loin de moi?

Et les yeux fermés, je m'élançai d'un seul bond dans l'espace.

Mais un obstacle imprévu m'arrêta dans ma chute. A vingt pieds du sentier, un arbre, sorti des fentes du rocher barrait la longueur du précipice. Je tombai au milieu de cet arbre, auquel je me cramponnai convulsivement. Là, je pus voir l'abîme dans toute son horreur. Il n'y avait rien sous moi, rien que le vide! Et à mille ou onze cents pieds de profondeur, coulait en grondant et en sifflant l'eau du torrent qui roulait des troncs de sapins et des rocs brisés. C'était un chaos affreux où tout se confondait au milieu d'une obscurité effrayante. Je contemplai avec effroi les ondes troublées de ce torrent, les vieux troncs blanchis et fracassés, les pierres déchaînées des montagnes par l'avalanche, les hautes herbes aquatiques, et par dessus tout des animaux venimeux. Je frémis en pensant que mon corps allait tomber tout cela. Cette réflexion me fit tressaillir, mes cheveux se dressèrent sur ma tête, une sueur froide inonda mon front, mes yeux s'obscurcirent, je crus lâcher les branches que j'avais si étroitement serrées. Oh! dans ce moment là la vie me parut douce et heureuse; la nature reprenait ses droits. Je cherchai alors à sortir de cette périlleuse situation, mais

comment faire? Il n'y avait aucune issue. Le gouffre au dessous de moi et au dessus un rocher droit et lisse impossible à franchir. A peine avoir prononcé un regard épouvanté sur tout ce qui m'entourait je résolus d'attendre. Peut-être le jeune père qui s'apercevra de ma disparition viendra-t-il sur ses pas pour me chercher, pensai-je, et alors je l'appellerai. Je serai donc l'arbre encore plus fort et j'attendrai...

C'était là où Dieu dans sa miséricorde m'attendait. Une voix inconnue s'éleva dans mon âme et sembla me dire: "Au delà de la mort tu ne crois trouver que le néant." Détrompe-toi, c'est une erreur bien coupable. Si tu achèves ton désir de suicide tu vas te trouver face à face avec un Dieu juste et irrité, qui te demandera compte de l'emploi que tu as fait de ta vie. Que répondras-tu? "Tandis que les peuples ont cru à un avenir futur, tandis que les plus beaux génies, les hommes les plus profonds ont toujours proclamé l'immortalité de l'âme, tu voudrais, toi, te tromper au point de croire que tout est matière chez toi? Ah! malheureux! tu ne sais donc pas que Dieu existe, qu'il te voit, qu'il te suit partout; pas une de tes actions, de tes puissances ne lui échappe, et tu sens condamné à des supplices affreux qui n'auront point de fin. Tu ne sais donc pas, maudit, que tes blasphèmes et tes débauches ont attiré sur toi les malédictions de ce Dieu qui tu méconnaissais, et que le sang d'un homme qui valait mille fois mieux que toi crie sans cesse vengeance?..."

"Ce sang retombera sur ta tête, tu seras maudit et pendant toute une éternité tu souffriras des supplices incroyables... Insuperable, pleure ces crimes, gemis-en et fais pénitence si tu veux que Dieu te pardonne."

Pour la première fois de ma vie, peut-être, je pensai à Dieu; je crois même qu'une prière vint machinalement errer sur mes lèvres. Le ciel était devenu plus sombre; le soleil voilé par d'épais nuages, ne jetait plus que des lueurs passagères et fugitives. Des bruits étranges et d'étranges clameurs grondaient dans les profondeurs des rochers, des forêts et des abîmes. Pen à peu l'aspect du ravin devint si horrible que je fermai les yeux. Tout-à-coup le vent s'éleva, et l'ouragan se déchaîna en volant tout ce qui était autour de moi. L'arbre qui me portait fut longtemps balancé sans que j'éprouvasse de grandes incommodités, mais plus tard, quand la tempête eut éclaté dans toute sa fureur, il se courba avec des secousses terribles, pour se redresser avec des secousses plus terribles encore. Je pensai un long cri de détresse, car je sentais venir le vertige, mais ma voix impuissante se perdit dans la majestueuse harmonie de l'orage. Quelle poitrine de géant aurait pu lutter avec le bruit des vents qui s'enroulaient dans le ravin des vieux troncs que fracassaient les tourmentes, les cascades qui grondaient dans les bois? Un nouveau danger redoubla ma terreur. Un bloc de rocher dont j'avais aperçu les larges crevasses qui étaient au-dessus de ma tête, se détacha, vint tomber auprès de moi, sur l'arbre où j'étais et roula peu à peu dans l'abîme avec un bruit affreux. Puis un second bloc se fit entendre et j'eus un instant de terreur, plier brusquement et tout aussitôt je le vis fonder à sa base... "Mon Dieu! quel moment fut celui-ci, et combien votre serviteur qui ne voulait pas encore s'adresser franchement avec confiance à votre bonté se vit près de la mort la plus affreuse!..."

Je regardais en frémissant des oiseaux de proie, perchés tout près de moi, et qui fixaient sur moi des yeux immobiles et étincelants. Leur instinct leur disait, sans doute, que bientôt ils ne seraient plus qu'un cadavre; et ils attendaient patiemment l'heure où je roulerais au fond des flots. Quelle fut ma joie et mon bonheur quand j'entendis la voix du jeune père qui, inquiet de ne plus me voir, était allé en toute hâte au couvent tout près de là, chercher des secours. Il revient donc accompagné de bons religieux qui tous se mirent avec ardeur à unir leurs efforts pour me sauver, convaincus que j'avais été victime d'un accident involontaire. Je me gardai bien de les sortir de cette pieuse erreur; ces hommes si bons, si saints n'auraient pas compris celui qui de tous les crimes révolte le plus la nature. On me jeta une corde qu'on me cria de nouer solidement; puis une seconde fut préparée à la hâte en forme d'échelle que je saisis avec la vivacité que donne la fièvre. A peine eussent atteint le pied de cette échelle qu'un dernier craquement se fit entendre et l'arbre roula avec fracas au fond de l'abîme.

Quelques instants après, j'étais entouré de quatre religieux qui s'empressèrent de me secourir. Je voulais les remercier, mais mes forces étaient tellement épuisées dans cette lutte contre la mort que je tombai évanoui dans les bras de ceux qui me portaient secours et qui m'avaient sauvé. Quelques heures après cette rencontre, je me réveillai d'un sommeil profond dans un vaste appartement, proprement aménagé. Près de mon lit était un prêtre vénérable qui priait en suivant les pulsations de mon cœur. Je sus bientôt que j'étais dans la maison du grand Saint-Bernard où on m'avait transporté avec beaucoup de soin.

Je passai là plusieurs jours en attendant que ma santé fut remise. Je fus souvent témoin de l'abnégation et du dévouement des saints religieux qui habitent ces contrées stériles, sauvages et glacées, et souvent je me demandais qu'était cette religion qui enfantait de si grands prodiges. Et tous ces exemples si salutaires joints à la solitude qui m'entourait firent rentrer l'espérance dans mon âme et je commençai dès lors à vouloir connaître cette religion à qui j'avais prodigué tous mes sophismes. Jeus de fréquents et longs entretiens avec les bons religieux qui m'entouraient, et bientôt je pus voir et comprendre cette même religion. Pourtant je n'étais pas encore convaincu et je refusais de me rendre à l'évidence et longtemps encore je cherchais des consolations et des espérances où je ne devais trouver que douleurs et déboires. (A continuer.)